



RECOMMANDATIONS de la Directrice régionale de l'Atlantique

Halifax, le 3 au 6 avril, 2014

1. **Recommandation sur les règlements du Conseil de l'Atlantique d'Unifor**

Je recommande que nous adoptions les règlements proposés du Conseil régional de l'Atlantique et de laisser entre les mains du comité exécutif de ce Conseil la question des délégué(e)s possibles additionnels conformément à l'article 10, paragraphe 8 afin qu'il soumette un rapport lors de la prochaine réunion du Conseil de l'Atlantique.

2. **Recommandation sur les enquêtes liées à l'assassinat et à la disparition de femmes et filles autochtones**

Je recommande que toutes les sections locales de la région de l'Atlantique appellent, écrivent, fassent du lobbying et envoient des pétitions au gouvernement fédéral en appui à la demande d'une enquête publique et d'un plan national d'action de l'Association des femmes autochtones du Canada afin d'aborder la question des femmes et filles autochtones disparues et assassinées. Je recommande que le Conseil régional de l'Atlantique appuie le fonds de bourses d'études Loretta Saunders avec un don de 2 500 \$ et j'incite les sections locales à montrer leur appui de toutes les façons possibles.

3. **Recommandation sur « Sauvons nos services ferroviaires »**

Le Canada est à la croisée des chemins en ce qui concerne les services ferroviaires voyageurs. Un choix devra être fait : laisser un service public jadis dynamique poursuivre son déclin et s'éteindre ou revitaliser le réseau par de nouveaux investissements de nature à améliorer le service, regagner le cœur des voyageurs, générer des retombées économiques et environnementales et relier efficacement les gens et les communautés.

Notre syndicat représente des milliers de membres dans le secteur ici, dans les provinces de l'Atlantique.

Je recommande que le Conseil régional de l'Atlantique d'Unifor appuie activement la campagne des services ferroviaires voyageurs.

Je recommande également que toutes les sections locales de l'Atlantique communiquent avec leurs conseillers municipaux pour leur demander leur appui et l'adoption d'une motion sur les services ferroviaires voyageurs. La motion fait appel à tous les échelons du gouvernement pour inciter le gouvernement fédéral à investir dans les services ferroviaires voyageurs au Canada et particulièrement dans le maintien des services entre Bathurst et Miramichi, au Nouveau-Brunswick, un tronçon de plus de 70 km de voie ferrée que le CN abandonnera en juillet 2014. Il faut ensuite insister pour que notre pays se dote d'une stratégie nationale du transport.

Je recommande également que ce Conseil et toutes les sections locales de l'Atlantique s'impliquent dans la campagne des cartes postales pour sauver le réseau ferroviaire en faisant signer ces cartes par nos membres et les gens des communautés.

4. **Recommandation au sujet de la campagne d'Unifor sur les droits en milieu de travail**

Je recommande que les sections locales d'Unifor de la région de l'Atlantique mettent en œuvre la campagne sur les droits en milieu de travail de la façon suivante :

- a. Organiser rapidement la sollicitation en milieu de travail en nommant des coordonnateur(trice)s de la sollicitation dans les sections locales pour envoyer les listes des membres, cartographier les lieux de travail et affecter des démarcheur(cheuse)s pour parler aux membres.
- b. Cette campagne prioritaire doit recevoir l'engagement personnel des membres du Conseil exécutif national, des comités exécutifs des sections locales, des délégué(e)s et militant(e)s en montrant l'exemple.
- c. Établir l'objectif de toucher la vaste majorité sinon la totalité de tous nos membres.
- d. Veiller à créer des rapports de progrès et des vérifications, et résoudre les problèmes durant la campagne.
- e. La campagne sur les droits en milieu de travail ne fait pas que sensibiliser nos membres à la menace que vit le mouvement syndical, mais elle réitère aux membres de la base la nécessité de s'impliquer et transforme notre capacité à communiquer avec nos membres de façon continue.

5. **Recommandation sur le RPC**

Le RPC couvre 90 % des Canadiennes et Canadiens qui possèdent un emploi. Ce régime est transférable d'une province ou d'un territoire à l'autre. Il est indexé à l'inflation. C'est le véhicule le plus sécuritaire et le plus avantageux pour la retraite. Comme il s'agit d'un régime à prestations déterminées, tous les bénéficiaires savent combien ils recevront au moment de leur retraite. Pas de conjoncture ni d'hypothèse. Pas de risque associé au marché boursier. La bonification du RPC est une question de préparation de l'avenir et de laisser à nos enfants un meilleur régime de retraite. Les sections locales d'Unifor dans la région de l'Atlantique veulent contribuer à changer les choses.

Je recommande que nous maintenions notre appui à la campagne du CTC pour la bonification du RPC. Nous avons récemment demandé aux premiers ministres de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador de se joindre à ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et le Manitoba pour réclamer la bonification du RPC afin d'assurer une retraite plus sécuritaire pour toute la population des provinces de l'Atlantique.

Je recommande que les sections locales d'Unifor dans les provinces de l'Atlantique écrivent à leur premier ministre et leur ministre des finances pour exprimer leur appui à la bonification du RPC en leur demandant d'appuyer le principe d'une retraite en sécurité pour toutes et tous.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site :
www.canadianlabour.ca/action-center/retirement-security-for-everyone

6. **Recommandation sur les soins de santé**

L'abandon des négociations pour renouveler l'Accord de 2004 sur la santé expirant le 31 mars 2014 par le gouvernement Harper est la pire menace à notre régime d'assurance-maladie du Canada. Plutôt que d'entamer des négociations sur le renouvellement de cet Accord, le gouvernement Harper a unilatéralement coupé le financement aux provinces de 36 milliards de dollars sur 10 ans en commençant en 2017.

Dans le Canada Atlantique, la réduction du TCS atteindra toutes les provinces, mais plus particulièrement Terre-Neuve-et-Labrador parce que le financement du fédéral passera de 20,4 % des dépenses provinciales en soins de santé en 2010 à seulement 13,8 % en 2036. Ces compressions ont obligé les provinces à couper des soins de santé vitaux et à restructurer la prestation de soins de santé, comme en Nouvelle-Écosse qui réorganise les autorités régionales de la santé et réduit les services dans les collectivités. Ces compressions sont également attribuables aux attaques de la droite et minent le niveau de vie des travailleuses et travailleurs de la santé, dont le travail est considéré essentiel, mais à qui on refuse leurs droits de grève et une négociation collective équitable.

Je recommande de nous joindre à nos alliés, y compris les coalitions de la santé et les syndicats, afin de jouer un rôle de premier plan pour défendre le système canadien de soins de santé des négligences du gouvernement Harper.

Je recommande que nous lancions une campagne pour défendre les droits des membres d'Unifor dans le secteur des soins de santé en Nouvelle-Écosse, qui fournissent ces soins essentiels, y compris leur droit à une négociation collective équitable et libre, leur droit de grève et celui de rester de fiers membres d'Unifor.

7. Recommandation au sujet du Sommet sur les emplois de qualité organisé par Unifor

Je recommande que le Conseil régional de l'Atlantique d'Unifor appuie le Sommet sur les emplois de qualité et organise des activités autour des thèmes du Sommet dans les provinces de l'Atlantique, notamment :

- a. Recenser des partenaires et des enjeux dans nos collectivités, nos industries et nos milieux de travail où nous pouvons promouvoir la question des emplois de qualité, produire un rapport sur la question, recommander des solutions, faire pression sur les politiciens et organiser des événements sur ces enjeux.
- b. Fournir un appui soutenu à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants pour leurs initiatives au sujet de la dette de leurs membres, l'accès à l'éducation, l'emploi d'étudiantes et étudiants et les stages non rémunérés.
- c. Établir le lien entre les activités faisant la promotion d'emplois de qualité et la formation possible de sections communautaires d'Unifor dans la région de l'Atlantique.
- d. Organiser des forums sur les emplois de qualité dans la région de l'Atlantique afin de veiller à ce que les enjeux de notre région et les solutions fassent partie de l'ordre du jour du Sommet national sur les emplois de qualité et du plan d'action.
- e. Participer au Sommet national sur les emplois de qualité en déléguant des représentant(e)s de nos activités et en doublant nos efforts d'organisation dans la région de l'Atlantique.

8. Recommandation sur une Stratégie canadienne de l'énergie

Je recommande que le Conseil régional d'Unifor exprime son appui à l'idée d'une stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement pour le Canada, comprenant les principes suivants :

- a. l'adoption d'objectifs exécutoires et ambitieux afin de réduire l'émission des gaz à effet de serre au Canada;
- b. l'expansion future des sables bitumineux doit être gérée conformément à ces seuils établis pour les émissions de gaz à effet de serre;
- c. des efforts systématiques doivent être déployés pour assurer le maximum de contenu canadien et de valeur ajoutée à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement de l'énergie, dont la machinerie, les services, l'extraction, la valorisation, le traitement et la fabrication;
- d. interdire l'exportation du bitume brut et imposer des exigences pour la valorisation et le traitement du pétrole au Canada;
- e. la production d'énergie doit correspondre aux besoins des Canadiens, et réduction de l'importation de pétrole;
- f. mettre au point une grille canadienne de l'énergie (incluant les pipelines et les lignes de transmissions de l'électricité) afin d'améliorer la sécurité et l'indépendance du Canada en matière d'énergie;
- g. un plan ambitieux d'investissements verts, y compris dans les sources d'énergie alternatives et renouvelables, la conservation de l'énergie et le transport en commun;
- h. appuyer l'appel du Conseil exécutif national pour un moratoire national sur les pratiques non conventionnelles de fracturation jusqu'à ce que les questions de sécurité et d'environnement ainsi que les préoccupations des Premières Nations soient réglées;
- i. participer pleinement aux activités d'autres entités d'Unifor (dont notre nouveau Conseil de l'énergie) afin de développer cette stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement et de la présenter à la réunion des premiers ministres l'année prochaine.

9. **Recommandation sur les élections provinciales au Nouveau-Brunswick**

Je recommande qu'Unifor consacre ses efforts à l'avancement des droits en milieu de travail et à des programmes progressistes dans la campagne électorale du Nouveau-Brunswick durant l'été, y compris :

- une politique industrielle du Nouveau-Brunswick pour des emplois à valeur ajoutée;
- une politique de soins de santé sans compressions et une politique de même nature en matière d'éducation – 3 P, privatisation;
- un moratoire sur les nouvelles explorations et la fracturation hydraulique;
- une réforme législative afin d'améliorer la négociation collective.

Unifor consultera les sections locales, le mouvement syndical et les alliés communautaires afin d'encourager des mises en candidature de personnes favorables aux syndicats et progressistes. Le comité exécutif du Conseil de l'Atlantique d'Unifor fera des recommandations sur les élections au Nouveau-Brunswick dès qu'elles seront annoncées.

10. **Recommandation sur la santé et la sécurité au travail**

Je recommande que la région de l'Atlantique d'Unifor soit la voix des travailleuses et travailleurs en matière de santé et sécurité au travail en militant pour des lois plus fermes en matière de santé et sécurité, des pratiques et une formation pour les gens appelés à travailler au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador, sur les chantiers navals, dans les usines ou les hôpitaux, dans les maisons de soins infirmiers, des ateliers aux chemins de fer et des océans jusqu'aux routes.

11. **Recommandation sur le recrutement**

Je recommande qu'avec le Service national de recrutement, nous – les sections locales d'Unifor dans l'Atlantique, les membres du CEN et les représentant(e)s nationaux – travaillons de concert pour élaborer un plan stratégique de recrutement pour la région de l'Atlantique qui fait appel à nos forces afin d'atteindre les objectifs adoptés lors du congrès de fondation. Ces objectifs comprenaient l'instauration d'une culture organisationnelle, la participation de nos sections locales qui représentent notre principal atout en matière de recrutement et l'élargissement du statut de syndiqué par l'entremise de nos sections communautaires.

Je recommande que les sections locales appuient les travailleuses et travailleurs non syndiqués et ceux occupant des emplois précaires en identifiant les groupes qui pourraient former des sections communautaires et travailler à les inclure dans les effectifs de notre syndicat.

12. **Recommandation sur le CCPA**

Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) est une source cruciale d'information, d'analyses et de recherche sur des enjeux importants pour les travailleuses et travailleurs et pour un Canada plus progressiste. Des recherches solides sont essentielles afin d'étayer notre cause en faveur d'un pays plus équitable et égalitaire.

Je recommande que le Conseil régional de l'Atlantique d'Unifor verse une somme de 2 500 \$ annuellement au CCPANS, une contribution équivalente à celle du syndicat national afin d'assurer un appui à la recherche sur des questions de politiques publiques d'importance pour la région de l'Atlantique.

*Lana Payne
Directrice de la région de l'Atlantique
Avril 2014*